Communiqué de presse
26 mars 2024

Lorient Agglomération s'engage dans une logistique urbaine durable

Face à l'essor du secteur de la livraison, l'optimisation de la logistique urbaine est devenue un enjeu pour Lorient Agglomération. En s'engageant dans une Charte de logistique urbaine durable, son objectif est de garantir l'attractivité économique du territoire tout en répondant aux enjeux climatiques et de santé.

La logistique urbaine permet d'assurer dans les meilleures conditions l'approvisionnement et la circulation des marchandises nécessaires aux habitants et à la vie économique locale. Sur le territoire de Lorient Agglomération, elle représente 18 300 mouvements de marchandises par jour dont la moitié sont réalisés sur les communes de Lorient, Lanester et Caudan.

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, Lorient Agglomération œuvre au développement d'une mobilité plus sobre et plus raisonnée tant pour les personnes que pour les marchandises. Pour que les règles de logistique urbaine, et plus précisément la gestion du dernier kilomètre, tendent vers plus de sobriété, Lorient Agglomération, a intégré le programme InTerLUD* dans le but de construire une Charte de logistique urbaine durable.

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : *« Le transport de marchandises en ville fait partie intégrante de notre réflexion sur la mobilité de demain pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de C02 et diminuer la consommation énergétique de notre territoire. Nous devons pouvoir anticiper les mutations et trouver avec les acteurs économiques des solutions concrètes pour accompagner les transitions nécessaires. Notre engagement dans une Charte de logistique urbaine durable comportant un plan d'actions ambitieux va dans ce sens ».*

Afin d'accompagner la transformation de la mobilité des biens, Lorient Agglomération a décidé de se doter d'une stratégie de logistique urbaine élaborée en concertation avec les communes partenaires (Caudan, Hennebont, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Quéven et Ploemeur) et les professionnels publics et privés qui œuvrent au quotidien dans le domaine du transport de marchandises.

L'élaboration de ce document cadre s'est appuyée sur une démarche de co-construction. En 2022, un disgnostic a permis une vision fine et complète du fonctionnement de la logistique sur le territoire ainsi que des pratiques et des attentes des transporteurs, des artisans et commerçants... En 2023, des groupes de travail ont permis de dégager 13 fiches actions, reparties en 3 axes :

La logistique urbaine sur Lorient Agglomération en chiffres

18 300 livraisons motorisées/ jour (4 753 artisanat-service, 4 191 petits commerces, 2 564 industries, 2 090 commerces de gros, 1 997 secteur tertiaire, 1 724 entrepôts, 539 grands magasins, 455 secteur de l'agriculture)

133 000 kilomètres/jour (54% réalisés par des véhicules utilitaires légers, 27% des semi-remorques, 18% par des porteurs)

- Agir sur les livraisons dans les centres-villes (prise en compte dans les projets de piétonnisation, amélioration de l'offre d'aires de livraisons et de leur contrôle, harmonisation des réglementations municipales…) ;
- Planifier la logistique de demain (réalisation d'un schéma d'implantation des activités logistiques, création d'un espace de distribution urbaine pour le centre-ville de Lorient, développement de la cyclologistique par des infrastructures et services adaptés…) ;
- Accompagner la transition énergétique (insertion de clauses environnementales dans les appels d'offres, information sur les possibilités de verdissement des flottes…).

**InTerLUD : Programme français qui ouvre la voie à une logistique urbaine durable dont l'objectif est d'optimiser les conditions de transport des marchandises en ville. Il est porté par le CEREMA, Logistic Low Carbon, l'Ademe et la société Rozo.*

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/